



## Institut Godin

### En bref ...

**Secteur d'activité :** Recherche et développement et transfert en sciences humaines et sociales

**Forme juridique :** Association loi 1901

**Périmètre d'intervention :** Picardie

**Date de création :** 2007

**Contact :** [institutgodin@gmail.com](mailto:institutgodin@gmail.com)

**Adresse :** ESSpace Parc de Beauvillé  
21 François Génin 80000 Amiens

**L'Institut Jean-Baptiste Godin** est une association de Loi 1901 créée en juin 2007 par un collectif composé d'acteurs économiques, de réseaux, d'enseignants chercheurs et de collectivités locales. Le point de départ s'est formé par l'aspiration de ces acteurs économiques souhaitant montrer que leur spécificité ne résidait pas uniquement dans leurs statuts juridiques ou leurs valeurs mais dans la mise en œuvre de pratiques solidaires. La création de l'Institut Godin répondait à la volonté d'élaborer un outil technique mutualisant des compétences de recherche scientifique en la matière. La première recherche appliquée fut donc lancée en 2008 sur la thématique des pratiques solidaires. La deuxième thématique initiée autour de 2011 fut l'innovation sociale puis l'évaluation des impacts et des changements de l'innovation sociale à partir de 2015. Reconnu Centre de Transfert depuis 2009 par le Conseil Régional des Hauts-de-France, les activités de l'Institut Godin sont aujourd'hui de quatre types:

- La recherche scientifique qui prend forme à travers la réalisation de thèses de doctorat, la publication d'articles et de contributions scientifiques, mais aussi par des communications auprès du milieu universitaire.
- La recherche appliquée et collective (associant doctorants et docteurs, étudiants de Master, acteurs et partenaires institutionnels) qui s'en nourrit et vise à répondre aux interrogations formulées par les acteurs, qu'elles soient communes (thématiques générales) ou spécifiques (R&D territoriale).
- Une activité de développement expérimental qui permet de construire des outils opérationnels et des méthodologies d'analyse sur la base des travaux de recherche appliquée.
- Enfin le transfert vise l'appropriation de ces travaux par de multiples catégories d'acteurs économiques (associations, coopératives, PME, collectivités locales, institutions nationales, etc.). Le transfert des outils s'opère par reconstruction et adaptation de ceux-ci en fonction des demandes et spécificités des acteurs. L'Institut réalise également des expertises sur les projets et les politiques publiques et participe à des conférences/débats sur les sujets qu'il développe.

*L'institut Godin est adhérent à la CRESS Hauts-de-France au sein du collège n°7 « Organisations ESS ».*